

1005 330 3 5

Envoyé en préfecture le 24/12/2018
Reçu en préfecture le 24/12/2018
Affiché le **26 DEC 2018**
ID : 029-212902936-20181218-DE181224-DE



MAIRIE DE TREGUNC

CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE A TITRE GRATUIT POUR UN PASSAGE COUVERT, OUVERT A LA CIRCULATION PIETONNE PUBLIQUE

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUOT Dominique - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita - DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – Jean-Paul NVEZ - SALAUN Fanny – GUYON Yoann – HEMON Morgane - DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – JAFFREZIC Marcelle.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :
- Stéphanie ALITURKI à Brigitte BANDZWOLEK

Date de convocation : 11 décembre 2018
Bruno BORDENAVE est nommé secrétaire de séance

Monsieur TANGUY, Adjoint au Maire, indique que la commune est co-proprétaire avec l'office HLM FINISTERE HABITAT d'un immeuble situé rue de Pont-Aven, cadastré AB 376.

Le bien se compose d'une construction comprenant 2 lots.

Le lot 1, propriété de la commune est composé d'un local commercial occupant le rez-de-chaussée, représentant 223 millièmes de propriété.

Le lot 2, propriété de FINISTERE HABITAT se compose de 3 appartements desservis par un escalier, représentant 777 millièmes de propriété.

Cette construction comporte également un porche couvert, ouvert à la circulation piétonne, menant au parking Beaujean.

Il est proposé d'établir une convention de servitude de passage piétons et réseaux (canalisations, réseaux, gaines), réelle et perpétuelle à titre gratuit, afin de formaliser l'accès à la circulation piétonne publique de ce passage.

Il est précisé que ce passage n'est autorisé qu'à la seule circulation piétonne excluant tout véhicule de tout type.

La commune se charge de l'entretien et de l'éclairage du passage piéton couvert.

WPOS 240 15

Envoyé en préfecture le 24/12/2018
Reçu en préfecture le 24/12/2018
Affiché le **24 DEC 2018**
ID : 029-212902936-20181218-DE181224-DE

L'emprise de cette servitude de passage piéton figure sous partie hachurée de teinte verte sur le plan joint à la présente délibération et établi par le cabinet de géomètre LE BIHAN Associés.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve :

- le projet de servitude de passage public piéton et réseaux à titre gratuit dans le porche situé sur la parcelle cadastrée AB 376 ;
- autorise Monsieur Le Maire à signer tout acte se rapportant à cette décision, en tant que représentant du propriétaire du fonds dominant ;
- autorise Madame SCAER JANNEZ, Adjointe au Maire, à signer tout acte se rapportant à cette décision en tant que représentante du propriétaire du fonds servant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 20 décembre 2018
LE MAIRE
Olivier BELLEC



Envoyé en préfecture le 24/12/2018

Reçu en préfecture le 24/12/2018

Affiché le **24 DEC. 2018**

ID : 029-212902936-20181218-DE181224-DE

Commune de TREGUNC

16 rue de Pont-Aven

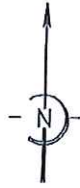
Propriété Commune de TREGUNC/Finistere Habitat

PLAN DE SERVITUDE DE PASSAGE (Porche)

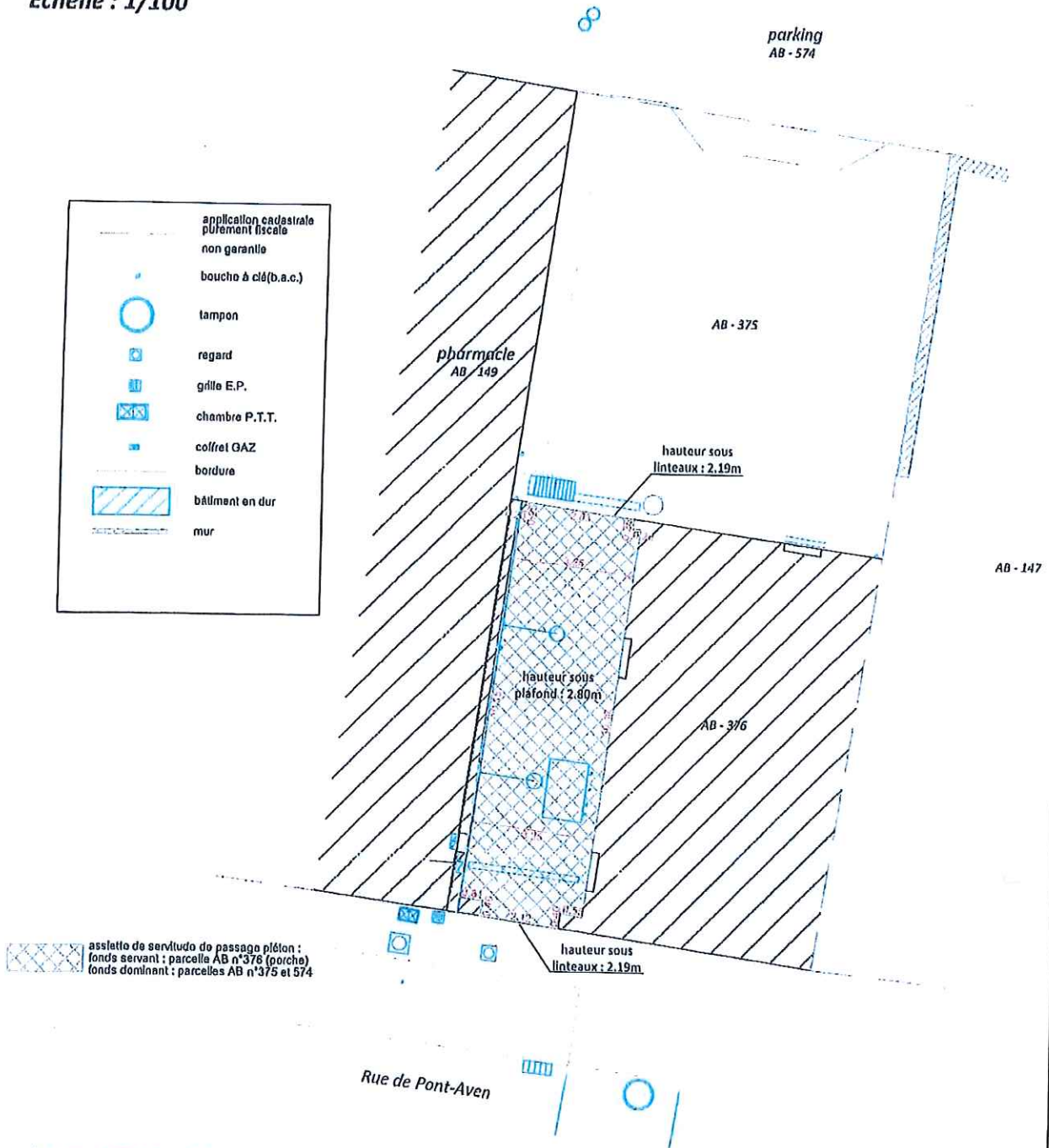
Cadastre AB n°376

Echelle : 1/100

(Nord associé)



	application cadastrale purement fiscale non garantie
	boucho à clé (b.a.c.)
	tampon
	regard
	grille E.P.
	chambre P.T.T.
	coffret GAZ
	bordure
	bâtiment en dur
	mur



LE BIHAN
& ASSOCIÉS

CHAMPAGNE
53 impasse de l'Archevêque
02 39 46 42 05
www.lesbihan.com

Etabli le 27 Avril 2018 - complété le 4 Juillet 2018
Ref. dossier : 18-158

